2025/2

Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale

REVUE SOUTENUE PAR L'INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DU CNRS

JURISPRUDENCE SOCIALE COMPARÉE

Les modes de preuve dans la jurisprudence sociale
Coordination par Gilles Auzero et Allison Fiorentino

Joël Colonna & Virginie Renaux-Personnic - De l'irrecevabilité de la preuve illicite à la consécration du droit à la preuve en France
Cindy Lhomond - Les modes de preuve issus du pouvoir de surveillance de l'employeur dans la jurisprudence de la Cour EDH : pour un renforcement de l'aptitude à la preuve
Anne-Marie Delagrave & Urwana Coiquaud - Chut ! On vous écoute ! L'enregistrement clandestin des conversations au travail au Québec (Canada)
Melda Sur - La preuve dans la jurisprudence sociale turque
Allison Fiorentino - L'évolution de la jurisprudence sociale belge face aux preuves illicites : de l'exclusion systématique à une approche pragmatique et nuancée
José Luis Gil y Gil - Les modes de preuve dans la jurisprudence sociale en Espagne
Zina Yacoub - Les écarts entre la loi et la jurisprudence sur la preuve de la relation de travail en Algérie

JURISPRUDENCE SOCIALE INTERNATIONALE

Commentaire

Hélène Payancé - Suppression de l'obligation d'entrée régulière des enfants pour bénéficier des allocations familiales. CJUE, 5e chambre, 19 décembre 2024, aff. C-664-23, Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine c/ TX
María Gorrochategui Polo - Le droit de négociation collective dans le système interaméricain des droits de l'homme : De nouvelles perspectives de protection

Actualités

Elena Sychenko - Observations finales du Comité des droits de l'homme et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels adoptées en 2024 sur les entreprises et les droits de l'homme (ONU)
Baptiste Delmas - Quelle action normative attendre de l'Organisation internationale du Travail pour garantir un travail décent dans l'économie de plateforme ? (OIT)

LITTÉRATURE DE DROIT COMPARÉ

Catalina Smintinica & Giulia Marchi - La nécessité d'une protection accrue des travailleurs face aux transitions industrielles. Vue d'ensemble 2021-2023

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Barbara Palli - Nicolas Bueno, Beryl ter Haas & Nuna Zedic (eds.), *Labour law Utopias, Post-growth, post-productive work approaches*, Oxford University Press, 2024
Jean-Pierre Laborde - Marcel Zernikow, *Les règles de conflit de lois confrontées au marché intérieur, Étude en droit international privé européen du travail*, L'Harmattan, 2024
Hugo Barretto - Armin von Bogdandy, Mariela Morales Antoniazzi, Humberto Villasmil Prieto, Franz Christinan Ebert & Ricardo Buendía Esteban (coord.), La dimensión laboral del constitucionalismo transformador en América Latina. Construcción de un ius commune, Ed. Uniandes, Max Plank Institute for Comparative Public Law and International Law, Deutsche Forschungsgemeinschaft, 2024

COMPTRASEC - UMR 5114 - CNRS - UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale

Membres du Conseil scientifique

N. Aliprantis (Grèce), G.-G. Balandi (Italie), U. Becker (Allemagne), U. Carabelli (Italie), J. Carby-Hall (Royaume-Uni), A. Cissé Niang (Sénégal), L. Compa (États-Unis), W. Däubler (Allemagne), P. Davies (Royaume-Uni), M. Dispersyn (Belgique), S. Gamonal C. (Chili), A. O. Goldin (Argentine), Z. Góral (Pologne), M. Iwamura (Japon), J.-C. Javillier (France), P. Koncar (Slovénie), M. Nasr-Eddine Koriche (Algérie), A.-M. Laflamme (Canada), R. Le Roux (Afrique du Sud), A. Lyon-Caen (France), A. Monteíro Fernandes (Portugal), A. Montoya Melgar (Espagne), A. Neal (Royaume-Uni), R. Owens (Australie), C. Papadimitriou (Grèce), P.-G. Pougoué (Cameroun), M. Rodríguez-Piñero (Espagne), J.-M. Servais (Belgique), A. Supiot (France), M. Sur (Turquie), G. Trudeau (Canada), C. Vargha (Bureau international du Travail), M. Weiss (Allemagne), A. Zheng (Chine).

Directeur de la publication

Philippe Martin, COMPTRASEC (UMR CNRS 5114), Université de Bordeaux.

Rédactrice en Chef

Isabelle Daugareilh, COMPTRASEC (UMR CNRS 5114), Université de Bordeaux.

Rédacteur en Chef adjoint

Alexandre Charbonneau, COMPTRASEC (UMR CNRS 5114), Université de Bordeaux.

Chargée d'édition

Mathilde Nicoli, COMPTRASEC (UMR CNRS 5114), Université de Bordeaux.

Mise en page

Corinne Blazquez, Maison des Sciences Humaines de Bordeaux (MSHBx/UAR 2004).

Membres du Comité éditorial

Pablo Arellano Ortiz (Organisation Internationale du Travail - Université Pontifica de Valparaiso PUCV - Chili), Jérôme Porta (COMPTRASEC - Université de Bordeaux - France), Eri Kasagi (CNRS - Université de Tokyo - Japon), Risa L. Lieberwitz (Université de Cornell – États-Unis), Pascale Lorber (Université de Leicester - Royaume-Uni), Yuki Sekine (Université de Kobé - Japon), Achim Seifert (Université Friedrich Schiller de Iéna – Allemagne) et Ousmane O. Sidibé (Mali).

Correspondants du réseau d'Actualités juridiques internationales

■ **Afriques :** D. Collier-Reed (Afrique du Sud), C. Boukli-Hacène et Z. Yacoub (Algérie), B. Millefort Quenum et G. Makoudote (Bénin), E. Tapsoba et H. Traoré (Burkina-Faso), V. Yenpelda (Cameroun), U. Seri (Côte d'Ivoire), C. Nyngone Mayaza (Gabon), S. Ondze (République du Congo - Congo Brazzaville), L. Lurie et E. Edo (Israël), M. B. Niang et M. Gaye (Sénégal), N. Mzid et K. Baklouti (Tunisie).
■ **Amériques :** D. Ledesma Iturbide et J. P. Mugnolo (Argentine), A. V. Moreira Gomes, S. Machado et J. Sarmento Barra (Brésil), R.-C. Drouin, L. Lamarche et G. Trudeau (Canada), A. Ahumada Salvoest et S. Gamonal C. (Chili), K. Hartmann Cortes et V. Tobon Perilla (Colombie), R. L. Lieberwitz et R. Garcia (États-Unis), G. Mendizábal Bermúdez et E. López Pérez (Mexique), M. K. Garcia Landaburu et G. Boza Pró (Pérou), H. Fernández Brignoni et H. Barretto Ghione (Uruguay).
■ **Asie-Océanie :** D. Tracey (Australie), A. Zheng (Chine), J. Park et I. Dahea Lee (Corée du Sud), S. Dake, M. Iwamura, E. Kasagi, H. Nagano, Y. Sekine et Y. Shibata (Japon).
■ **Europe :** U. Becker et J. Brockmann (Allemagne), V. De Greef (Belgique), A. Mileva et Y. Genova (Bulgarie), C. Jacqueson (Danemark), F. Fernández Prol (Espagne), E. Serebryakova et A. Alexandrova (Fédération de Russie), P. Fleury, M. Labarthe, P. Vanpeene et M. Ribeyrol-Subrenat (France), C. Papadimitriou et A. Stergiou (Grèce), Z. Petrovics (Hongrie), C. Murphy et L. Ryan (Irlande), A. Mattei et S. Nadalet (Italie), B. Bubilaityte Martisiene et G. Tamašauskaitė (Lituanie), N. Gundt et S. Montebovi (Pays-Bas), A. Musiała (Pologne), T. Coelho Moreira et A. Monteiro Fernandes (Portugal), M. Stefko (République Tchèque), F. Rosioru (Roumanie), J. Carby-Hall et P. Lorber (Royaume-Uni), F. Bojić et L. Kovačević (Serbie), S. Bagari et B. Kresal (Slovénie), P. Ramsjö (Suède), J.-P. Dunand et A.-S. Dupont (Suisse), K. Doğan Yenisey et M. Sur (Turquie).

REVUE

2025/2

DE DROIT COMPARÉ DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

REVUE SOUTENUE PAR L'INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DU CNRS

COMPTRASEC - UMR 5114 - CNRS - UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

International Association of Labour Law Journals - IALLJ

La **Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale** est membre de l'*International Association of Labour Law Journals*, réseau d'échange de publications, d'idées, de développements juridiques et économiques.

Les autres membres de l'association sont :

Análisis Laboral (Pérou)
Arbeit und Recht (Allemagne)
Australian Journal of Labor Law (Australie)
Bulletin on Comparative Labour Relations (Belgique)
Canadian Labour and Employment Law Journal (Canada)
Comparative Labor Law & Policy Journal (États-Unis)
Derecho de las Relaciones Laborales (Espagne)
Diritto delle Relazioni Industriali (Italie)
Diritti lavori mercati (Italie)
E-journal of International and Comparative Labour Studies (Italie)
Employees & Employers – Labour Law and Social Security Review : Delavci in delodajalci (Slovénie)
Europäische Zeitschrift für Arbeitsrecht : EuZA (Allemagne)
European Labour Law Journal (Belgique)
Giornale di Diritto del lavoro e relazioni industriali (Italie)
Industrial Law Journal (Royaume-Uni)
Industrial Law Journal (Afrique du Sud)
International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations (Pays-Bas)
International Labour Review (ILR)
Japan Labor Review (Japon)
Labour and Social Law (Biélorussie)
Labour Society and Law (Israël)
La Rivista Giuridica del Lavoro e della Previdenza Sociale – RGL (Italie)
Lavoro e Diritto (Italie)
Pécs Labor Law Review (Hongrie)
Revista de Derecho Social (Espagne)
Revue de Droit comparé du travail et de la sécurité sociale (France)
Revue de Droit du Travail (France)
Rivista giuridica del lavoro e della sicurezza sociale (Italie)
Russian Yearbook of Labour Law (Russie)
Temas Laborales (Espagne)
Zeitschrift für ausländisches und internationales Arbeits - und Sozialrecht (Allemagne)

SOMMAIRE 2025/2

JURISPRUDENCE SOCIALE COMPARÉE

Les modes de preuve dans la jurisprudence sociale
Coordination par Gilles Auzero et Allison Fiorentino

p. 6 **Gilles Auzero & Allison Fiorentino**
Introduction

p. 10 **Joël Colonna & Virginie Renaux-Personnic**
De l'irrecevabilité de la preuve illicite à la consécration du droit à la preuve en France

p. 20 **Cindy Lhomond**
Les modes de preuve issus du pouvoir de surveillance de l'employeur dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme : pour un renforcement de l'aptitude à la preuve

p. 28 **Anne-Marie Delagrave & Urwana Coiquaud**
Chut ! On vous écoute ! L'enregistrement clandestin des conversations au travail au Québec (Canada)

p. 38 **Melda Sur**
La preuve dans la jurisprudence sociale turque

p. 48 **Allison Fiorentino**
L'évolution de la jurisprudence sociale belge face aux preuves illicites : de l'exclusion systématique à une approche pragmatique et nuancée

p. 58 **José Luis Gil**
Les modes de preuve dans la jurisprudence sociale en Espagne

p. 68 **Zina Yacoub**
Les écarts entre la loi et la jurisprudence sur la preuve de la relation de travail en Algérie

JURISPRUDENCE SOCIALE INTERNATIONALE

COMMENTAIRES

p. 80 **Hélène Payancé**
Suppression de l'obligation d'entrée régulière des enfants pour bénéficier des allocations familiales. CJUE, 5e chambre, 19 décembre 2024, aff. C-664-23, *Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine c/ TX*

p. 86 **María Gorrochategui Polo**
Le droit de négociation collective dans le système interaméricain des droits de l'homme : De nouvelles perspectives de protection

SOMMAIRE 2025/2

ACTUALITÉS

p. 94 **Elena Sychenko ~ ONU** - Observations finales du Comité des droits de l'homme et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels adoptées en 2024 sur les entreprises et les droits de l'homme

p. 100 **Baptiste Delmas ~ OIT** - Quelle action normative attendre de l'Organisation internationale du Travail pour garantir un travail décent dans l'économie de plateforme ?

LITTÉRATURE DE DROIT COMPARÉ

p. 108 **Catalina Smintinica & Giulia Marchi**
La nécessité d'une protection accrue des travailleurs face aux transitions industrielles. Vue d'ensemble 2021-2023

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

p. 140 **Barbara Palli**
Nicolas Bueno, Beryl ter Haas & Nuna Zedic (eds.), *Labour Law Utopias: Post-Growth & Post-Productive Work Approaches*, Oxford University Press, 2024

p. 146 **Jean-Pierre Laborde**
Marcel Zernikow, *Les règles de conflit de lois confrontées au marché intérieur, Étude en droit international privé européen du travail*, L'Harmattan, 2024

p. 150 **Hugo Barretto**
Armin von Bogdandy, Mariela Morales Antoniazzi, Humberto Villasmil Prieto, Franz Christinan Ebert & Ricardo Buendía Esteban (coord.), *La dimensión laboral del constitucionalismo transformador en América Latina. Construcción de un ius commune*, Ed. Uniandes, Max Plank Institute for Comparative Public Law and International Law, Deutsche Forschungsgemeinschaft, 2024

HUGO BARRETTO
Professeur de droit du travail et de la sécurité sociale, Université de la République, Uruguay

ARMIN VON BOGDANDY, MARIELA MORALES ANTONIAZZI, HUMBERTO VILLASMIL PRIETO, FRANZ CHRISTINAN EBERT, RICARDO BUENDÍA ESTEBAN (COORD.)

LA DIMENSIÓN LABORAL DEL CONSTITUCIONALISMO TRANSFORMADOR EN AMÉRICA LATINA. CONSTRUCCIÓN DE UN IUS COMMUNE

Ed. Uniandes, Max Plank Institute for Comparative Public Law and International Law, Deutsche Forschungsgemeinschaft, 2024, 669 p.

Cet ouvrage volumineux reflète l'essor du constitutionnalisme du travail en Amérique latine, analysé sous l'angle du « constitutionnalisme transformateur », notion empruntée à Karl Klare qui le définit comme « un projet à long terme d'approbation, d'interprétation et d'application constitutionnelle, visant à transformer les institutions politiques et sociales et les relations de pouvoir d'un État dans une direction démocratique, participative et égalitaire ».

Humberto Villasmil Prieto aborde le développement très précoce du constitutionnalisme latino-américain, rappelant l'influence du programme du Parti libéral mexicain de 1906 sur la Constitution mexicaine de 1917, qui a déclenché le processus constitutionnel du travail sur tout le continent, dans une saga qui se poursuit encore aujourd'hui. En étudiant son évolution dans la région, Villasmil relie ce processus constituant à la forte ratification des conventions internationales du travail et à l'interaction qui en découle dans les systèmes juridiques nationaux, rendant compte de l'avènement, dans les années 1990, du néo-constitutionnalisme, contemporain de la reconstruction démocratique qui a permis de surmonter les dictatures militaires ; ce processus s'est achevé avec l'irruption de la doctrine du bloc de constitutionnalité, « l'apport de la jurisprudence constitutionnelle la plus notable en Amérique latine depuis des décennies » selon lui. Enfin, l'auteur considère de manière positive la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (Cour IDH) élaborée à partir de l'arrêt *Lagos del Campo c/ Perou* en 2017.

On ne peut ignorer la présence de l'économie informelle en Amérique latine, qui emploie en moyenne plus de la moitié de la population active, si bien que certains auteurs ont remis en question le concept même de travail tel qu'il est couramment appliqué, car il ne rend pas compte de la complexité de cette réalité sur le continent. Claudia Alvarado Bedoya aborde précisément le rôle du constitutionnalisme transformateur en soulignant la contribution que la jurisprudence peut apporter par le biais des dispositifs normatifs du système interaméricain des droits de l'homme,

dont l'effet catalyseur réside dans la nouvelle lecture qui est faite de l'article 26 de la Convention américaine relative aux droits de l'homme dans son interaction avec d'autres instruments internationaux et de droit interne, sans négliger l'importance des espaces de participation des collectifs de travailleurs informels, auxquels il convient de reconnaître une représentativité et de faciliter leurs mécanismes d'association.

Laura Pautassi offre un autre regard sur le constitutionnalisme, cette fois par le biais de sa fonction de révision du principe d'égalité du droit du travail à la lumière d'une perspective de genre qui rompt avec ce qu'elle qualifie de dogme du travail « rigide et androcentrique », afin de laisser place à des « configurations historiquement invisibilisées ». L'auteure se concentre également sur le droit aux soins, qui, selon elle, nécessite une approche universelle et interdépendante avec les autres droits économiques, sociaux et culturels.

Un autre groupe très vulnérable analysé est celui des travailleurs et travailleuses migrants, avec ses multiples dimensions liées à l'origine, à la route de migration et à la destination dans les pays d'Amérique latine. En se concentrant sur les efforts normatifs déployés autour d'un problème à la fois politique, économique, social et culturel, Laura García Juan et Enan Arrieta Burgos concluent que l'impact de la législation et de la jurisprudence, y compris constitutionnelle, sur cette réalité ne se fera pas sentir avant un certain temps. Les événements politiques internationaux de ces derniers mois, avec l'avènement dans certains pays de politiques franchement défavorables à toute solution autre que l'expulsion des migrants, ne feront certainement que retarder encore davantage le projet de constitution transformatrice dans ce domaine. En réponse à cette perspective immédiate d'un ralentissement de ce projet, les auteurs définissent une série de « fronts d'action » pour lesquels ils identifient des avancées prometteuses.

Une série d'articles se réfère à l'impact des normes internationales et régionales ainsi que des organes de contrôle et d'application de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et du système interaméricain des droits de l'homme, en examinant également les mécanismes découlant des processus d'intégration régionale et des traités de libre-échange.

Premièrement, la convergence des normes de l'OIT avec le développement du constitutionnalisme transformateur, qui avait déjà été suggérée par d'autres auteurs de l'ouvrage, est reprise dans son intégralité par l'article de Xavier Beaudonnet et Miguel Canessa Montejo. L'analyse de la jurisprudence effectuée par les auteurs illustre l'utilisation que les Cours constitutionnelles et suprêmes de la région font non seulement des normes des conventions et recommandations internationales, mais aussi des décisions et critères des organes de contrôle de l'organisation, devenant ainsi une source qui précise la signification et la portée des normes internationales du travail.

Deuxièmement, l'article de Pablo González Domínguez, traitant de la protection des droits du travail dans la jurisprudence de la Cour IDH, à partir de l'affaire emblématique *Lagos del Campo* susmentionnée, poursuit l'étude de l'utilisation des normes internationales par les Cours supérieures de la région. L'auteur propose une réflexion qui s'articule autour de trois axes : le développement d'une doctrine

judiciaire, son impact au niveau national et dans le domaine de la réparation des dommages causés aux victimes.

Mariela Morales Antoniazzi et Julieta Lobato abordent un aspect particulier de cette « doctrine judiciaire » de la Cour IDH, en se penchant sur la position du groupe des employeurs de l'OIT qui a contesté l'inclusion du droit de grève dans le droit à la liberté syndicale, poussant le Conseil d'administration de l'OIT à porter l'affaire devant la Cour internationale de justice (CIJ). Ainsi, les auteures mettent en évidence la position de la Cour IDH, plutôt encline à admettre que le droit de grève est un « corollaire » du droit à la liberté syndicale, ce que les organes de contrôle de l'application des normes de l'OIT ont coutume de souligner.

Troisièmement, en ce qui concerne le constitutionnalisme transformateur et le processus d'intégration du MERCOSUR, Atahualpa Pérez Blanchet Coelho et Rafael Reis évoquent la contribution apportée à la fois par la Déclaration socioprofessionnelle de 1998 et sa réforme de 2015 et par l'action syndicale en faveur d'un renforcement de la dimension sociale du processus. Pablo Lazo Grandi s'intéresse quant à lui aux accords de libre-échange et constate que les pays les plus développés sur le plan économique ont fortement insisté pour que des clauses relatives au travail figurent parmi les conditions d'accès aux marchés des pays d'Amérique latine et d'obtention de droits de douane préférentiels, en s'attardant notamment sur les traités auxquels ont adhéré le Guatemala, la Colombie et le Mexique. L'influence de ces processus se manifeste principalement par l'inclusion dans le texte des traités de mécanismes de règlement des différends qui ont une importance décisive « en raison du caractère contraignant des engagements pris par les pays de se soumettre » à ces dispositifs et à leurs sanctions, au point que « ces clauses ont parfois un impact supérieur à celui des décisions de la [Cour IDH], des mécanismes du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies ou des mécanismes de contrôle de l'OIT ».

L'ouvrage aborde ensuite le traitement de cas nationaux spécifiques, en abordant l'enjeu du travail informel en Argentine (Magalí Miranda et Mauro Pucheta), ainsi que les perspectives du constitutionnalisme transformateur au Brésil (Cleber Lúcio de Almeida, Kelen Cristina Rolim et Vânia Guimarães Rabello de Almeida), au Chili (Karla Varas Marchant), en Colombie (Carlos Molina Monsalve) et au Costa Rica (Alexander Godínez Vargas).

Les quatre derniers chapitres de l'ouvrage reprennent le format de l'étude du constitutionnalisme transformateur du point de vue thématique.

Ainsi, Mauro Pucheta et Pedro Pablo Silva Sánchez réfléchissent à l'effet du constitutionnalisme transformateur sur les droits environnementaux, cherchant à savoir si cette interaction conduit à l'application de mesures dites de « transition juste », dont l'impact devrait faire l'objet de consultations avec les parties intéressées, accompagnées d'une obligation d'information des travailleurs et des populations concernées. En tout état de cause, selon les auteurs, la jurisprudence du système interaméricain des droits de l'homme en matière de transition juste, qui constitue « un soutien juridique suffisant obligeant les États à garantir », est en pleine expansion, ce qui, selon eux, rend inutile l'adoption d'un nouvel instrument international par les États de la région latino-américaine.

Le quarantième anniversaire de la Déclaration de Philadelphie donne l'occasion à Nicolás Bueno de réfléchir sur « la valeur du travail au-delà du marché », en adoptant une vision globale de ce qu'il appelle la « véritable dimension du travail » dans nos sociétés, marquées par l'informalité et la précarité, en plus du chômage. La vision critique de l'auteur sous-tend son idée principale, qui consiste à promouvoir de nouvelles activités qui soient significatives sur le plan personnel et social sans avoir à se conformer à l'ancrage dans le marché.

Les deux derniers chapitres mettent l'accent sur les méthodes de travail dérivées de ce que l'on appelle l'« économie des plateformes ».

Ricardo Buendía Esteban se demande comment le système interaméricain des droits de l'homme pourrait aider les travailleurs des plateformes à résister au « discours entrepreneurial » dans leurs juridictions nationales, qui leur refusent généralement le droit à la liberté syndicale. Le débat proposé par l'auteur se limite essentiellement à la contribution que le système interaméricain peut apporter, en soutenant que, dans son état actuel, il est difficile de savoir si la liberté syndicale et la négociation collective s'appliquent aux travailleurs des plateformes, un constat surprenant au vu des évolutions des organes de contrôle normatif de l'OIT en faveur de leur inclusion.

Federico Rosenbaum Carli conclut en abordant l'étude du télétravail, qu'il situe dans le paradigme du travail décent, le définissant comme « le moyen pour le travailleur d'accéder au statut de citoyen » qui, selon sa conceptualisation, impose un seuil minimum de droits tels que la limitation des heures de travail et des pauses, la protection de la santé et de la sécurité au travail ainsi que la reconnaissance des droits qui ne sont pas spécifiquement liés au travail et des limites des pouvoirs des entreprises.

Comme on peut le voir dans cette brève présentation, le constitutionnalisme transformateur offre un vaste champ de développement, agissant comme une sorte de programme diachronique, car il ne se limite pas à la description normative, mais trace des trajectoires futures pour les droits des travailleurs.

Pour bien comprendre le sens ultime de cette intention, rappelons que les auteurs de l'ouvrage ont des points de départ différents, qui sont liés à leurs positions dogmatiques respectives, ce qui entraîne une certaine disparité dans les résultats immédiats du constitutionnalisme transformateur. L'ouvrage permet dans tous les cas de mettre en lumière un concept et contribue à la construction d'un projet précieux pour l'enseignement, la dogmatique et l'application du droit du travail.

REVUE DE DROIT COMPARÉ DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les manuscrits soumis pour publication dans la ***Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*** doivent être adressés par courrier électronique avant le **1er novembre** pour les **Études** (n°1), le **1er février** pour les dossiers de **Jurisprudence Sociale Comparée** et **Jurisprudence Sociale Internationale** (n°2), et le **1er juin** pour le **Dossier Thématique** (n°3).

Concernant les contributions à la rubrique **Actualités Juridiques Internationales**, elles doivent être adressées avant le **15 décembre** (n°1) et le **15 juillet** (n°3).

Pour toute proposition de contribution, veuillez respecter les **consignes éditoriales** de la Revue.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Lorsqu'une traduction est effectuée en langue française, elle l'est sous la responsabilité du Rédacteur en chef et des membres du Comité éditorial et soumise à la validation de l'auteur.

Une publication ultérieure dans une autre revue suppose l'autorisation expresse de la Direction de la revue.

CONTACT
COMPTRASEC - UMR 5114
Mme Mathilde NICOLI
Université de Bordeaux
16, avenue Léon Duguit - CS 50057 - 33608 PESSAC cedex FRANCE
Tél : 33(0)5 56 84 54 74
revue.comptrasec@u-bordeaux.fr
http://comptrasec.u-bordeaux.fr/revue-de-droit-compare-du-travail-et-de-la-securite-sociale

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Envoi et sélection des manuscrits

Remise des manuscrits

Les propositions doivent être envoyées par courriel à : revue.comptrasec@u-bordeaux.fr

L'article doit être soumis de préférence en français. L'anglais et l'espagnol sont également admis.

Les textes devront comporter (notes de bas de pages et espaces compris) :

- **40 000 caractères maximum** - pour les **Études** (n°1) et le **Dossier Thématique** (n°3) ;
- **25 000 caractères** - pour la **Jurisprudence Sociale Comparée** et la **Jurisprudence Sociale Internationale** (n°2) ;
- **15 000 caractères** - pour les **Actualités Juridiques Internationales** (n°1 et n°3), les **Actualités des organisations internationales** (n°2) et les **Chroniques bibliographiques** (n°2).

Tous les manuscrits doivent :

- avoir un titre ;
- préciser le rattachement institutionnel de l'auteur, ses adresses postale et électronique.

Tous les manuscrits (sauf les Actualités Juridiques Internationales et les Chroniques bibliographiques) **doivent également être accompagnés des éléments suivants** :

- Un résumé d'environ 500 caractères en français et en anglais, ainsi que des mots-clés dans chaque langue (environ 5) permettant d'identifier le contenu de l'article.
- Les champs de recherche de l'auteur.
- Deux références bibliographiques de l'auteur (au choix).

Les **Actualités Juridiques Internationales** doivent impérativement se concentrer sur un unique sujet, constituée d'une vingtaine de chroniques nationales et institutionnelles.

Politique d'évaluation : évaluation en double aveugle

Les textes soumis à la Revue font l'objet d'une évaluation en double aveugle menée par des experts indépendants.

- Dans un premier temps, les propositions d'articles sont évaluées par le Comité éditorial qui juge de la recevabilité du manuscrit.
- En cas d'acceptation, le manuscrit est soumis à l'évaluation de deux évaluateurs externes.
- Lors du retour d'évaluation, des recommandations de modifications, mineures ou majeures, peuvent être formulées à l'auteur.
- **Toutes les demandes de modifications majeures impliquent une deuxième ronde d'évaluation par les pairs.**
- Sur la base des évaluations, le Comité éditorial de la Revue prend la décision de publier ou non les manuscrits soumis.

ABONNEMENTS ET TARIFS
SUBCRIPTIONS AND RATES
SUSCRIPCIONES Y PRECIOS

TARIFS 2025

REVUE DE DROIT COMPARÉ
DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

(PAPIER) ISSN 2117-4350
(E-JOURNAL) ISSN 2262-9815

PAR AN

3 NUMÉROS PAPIERS (FRANÇAIS)
1 NUMÉRO ÉLECTRONIQUE (ANGLAIS)

COMPTRASEC
UMR 5114

Mme Mathilde Nicoli
Université de Bordeaux
Avenue Léon Duguit
33608 PESSAC cedex
FRANCE

Email : revue.comptrasec@u-bordeaux.fr

		Prix/Price/Precio
Abonnement Annuel Annual Subscription Suscripción anual	**Revue papier** / Print Journal / Revista Impressa (3 numéros en français / 3 issues in french / 3 números en francés)	**105 €**
	Revue électronique / E-journal/ Revista Electrónica (1 numéro en anglais /1 issue in english / 1 número en inglés)	**70 €**
	Pack Revues papier et électronique / Printed copies & E-journal / Revistas impresa y electrónica (3 numéros en français & 1 numéro en anglais / 3 issues in french & 1 in english / 3 números en francés & 1 en inglés)	**145 €**
Prix à l'unité Unit Price Precio unitario	**Revue Papier** / Print Journal / Revista Impressa	**40 €**
	Revue électronique / E-Journal / Revista Electrónica	**70 €**
	Article / Journal article / Artículo	**6 €**
***Frais de port compris** / Postal charges included / Gastos de envio incluidos*		
TVA VAT IVA	2,10% France / 1,05% Outre-mer & Corse / 0% UE & hors UE	

MODE DE RÈGLEMENT / MODE DE PAYMENT / FORMA DE PAGO

PAIEMENT EN LIGNE / ONLINE PAYMENT / PAGO EN LINEA
(Carte de crédit - Credit card - Tarjeta de credito) http://comptrasec.u-bordeaux.fr/revue/abonnement

BON DE COMMANDE / PURCHASE ORDER / ORDEN DE COMPRA
à / to / a : revue.comptrasec@u-bordeaux.fr

NB : Le paiement en ligne est à privilégier. En cas de difficulté, veuillez nous conctater à :
Online payment is preferred. If you have any difficulty, please contact us at:
El pago en linea es preferible. Si tiene alguna dificultad, contáctenos a:

revue.comptrasec@u-bordeaux.fr

Achevé d'imprimer en mai 2025
sur les presses de l'imprimerie Aquiprint
Dépôt légal 2e trimestre 2025
Imprimé en France

REVUE
2025/2
DE DROIT COMPARÉ
DU TRAVAIL
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale est publiée par le COMPTRASEC, UMR 5114 CNRS de l'Université de Bordeaux depuis 1981. Elle est diffusée quatre fois par an dans le but de contribuer au développement des analyses et des échanges sur le droit du travail et de la sécurité sociale à travers le monde. La Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale est membre de l'International Association of Labour Law Journals (IALLJ), réseau international d'échange d'idées et de publications en droit du travail et de la sécurité sociale.

Pour toute correspondance ou proposition de contribution écrire à :

Mathilde NICOLI

COMPTRASEC - UMR CNRS 5114 - Université de Bordeaux
16, avenue Léon Duguit - CS 50057 - F 33608 PESSAC cedex

E-mail : mathilde.nicoli@u-bordeaux.fr

http://comptrasec.u-bordeaux.fr

Les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Lorsqu'une traduction est effectuée en langue française, elle l'est sous la responsabilité du rédacteur en chef et des membres du Comité éditorial.
Tout manuscrit est soumis, sans indication du nom de l'auteur, à deux lecteurs pour évaluation et avis avant publication.

NUMÉRO PRÉCÉDENT 2025/1

Études

Francis Maupain - Le droit de grève devant la CIJ : Un défi historique pour la cohérence et l'impact du système de contrôle de l'OIT

Aelim Yun - La négociation collective, un droit pour tous les travailleurs en Corée ?

Miguel Francisco Canessa Montejo - L'articulation des droits de l'homme au travail avec le droit international du travail et le droit international des droits de l'homme

Kitty Malherbe & Debbie Collier - Une occasion manquée de faire progresser l'égalité réelle en Afrique du Sud ?

Matthew Finkin - La législation antitrust peut-elle sauver les travailleurs à bas salaires aux États-Unis ?

Wilfredo Sanguineti Raymond - Devoir de vigilance et droits de l'homme au travail : Une dimension à construire

Bio Bienvenu Boni - À la recherche des droits fondamentaux des travailleurs africains dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples

Aiqing Zheng - L'expression des travailleurs en Chine, une liberté garantie ou un droit éventuel ?

Carlo Valenti - La régulation du travail agricole par la conditionnalité sociale en France et en Italie

Sergio Gamonal - Analyse critique des narratifs associés aux réformes du travail au Chili (2016-2024)

Marie Mercat-Bruns - Portée et limites de la construction européenne d'une notion

Actualités juridiques internationales

Afriques : Burkina Faso

Amériques : Mexique / Pérou

Europe : Fédération de Russie / France / Irlande / Italie / République de Serbie / Royaume-Uni

À PARAÎTRE 2025/3

Dossier thématique

Genre et santé au travail

Coordination par Alexandre Charbonneau, Pascale Lorber, Loïc Lerouge

Actualités Juridiques Internationales

REVUE

de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale

Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale

4 numéros par an
~3 éditions papier (en français)
~1 édition électronique (en anglais)

2025/1
Études
Actualités Juridiques Internationales

2025/2
Jurisprudence Sociale Comparée
Jurisprudence Sociale Internationale
Actualités des organisations internationales
Littérature de droit comparé
Chronique bibliographique

2025/3
Dossier thématique
Actualités Juridiques Internationales

2025/4
Studies
Thematic Chapter
Comparative Labour Case Law
International Legal News

Pour plus d'informations

http://comptrasec.u-bordeaux.fr/revue-de-droit-compare-du-travail-et-de-la-securite-sociale

Contact

revue.comptrasec@u-bordeaux.fr

cnrs

COMPTRASEC | Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale / université de BORDEAUX

40 euros
ISSN 2117-4350

COMPTRASEC - UMR 5114 - CNRS - UNIVERSITÉ DE BORDEAUX